



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Rivière-à-Claude
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, QUE :-

À la session ordinaire du conseil municipal qui se déroulera lundi le 9 juin à 19h, au 520 Principale Est à Rivière-à-Claude, le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2024, seront déposés (Art. 176.1 du Code municipale) :

DONNÉ à Rivière-à-Claude ce 28^{ème} jour de mai deux mille vingt-cinq.

Nataly M. Ferland
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant à Rivière-à-Claude, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies, aux endroits désignés par le conseil, entre 14 h 00 et 15 h 00 de l'après-midi, le 28^{ème} jour de mai deux mille vingt-cinq.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 28^{ème} jour de mai deux mille vingt-cinq.

Nataly M. Ferland

Directrice générale et secrétaire-trésorière